



3 PV pour stationnement sur voie de bus en moins d'1 heure

Par **YzabelleM**, le **02/02/2018** à **10:41**

Bonjour, le 29 décembre 2017, nous avons stationné notre véhicule sur une voie de bus à défaut de trouver une place de stationnement, et nous rendre à un rv avec notre banque. Nous n'avons absolument pas bougé le véhicule pendant toute la durée de ce RV. Depuis, nous avons reçu 3 PV sur cette même journée, établis l'un à 16h57 sur la base du n° de rue de la banque, les 2 autres à 16h48 et 16h27 à 2 autres n° différents de l'autre côté de la chaussée. Ma question porte sur la possibilité ou non de contester 2 des 3 PV, nos chances d'être entendus et sur quelle base. Merci pour vos conseils. Cordialement.